



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 79731

## Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos des revendications des personnels des industries électrique et gazière concernant leur régime complémentaire maladie. En effet, suite à différentes remises en cause dont les organismes sociaux et mutualistes de cette branche font l'objet, ceux-ci demandent que le montant des prestations servies soit amélioré à hauteur des meilleures mutuelles afin de réduire au minimum « le reste à charge » des assurés. Elle doit pouvoir s'appliquer dans le cadre d'une grille unique de prestations, appliquée à l'ensemble de la population couverte. Le coût de cette mesure est estimé à 90 millions d'euros. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la suite qu'il entend réserver à cette revendication.

## Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79731

**Rubrique :** Économie sociale

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 décembre 2005, page 11216